

Zen'ergie

n° 20

Le journal d'information du SICSEF - Juin 2018



Xavier MELKI

Président du SICSEF
Maire de Franconville

Le schéma directeur des réseaux de chaleur sur notre territoire s'achèvera au cours du second semestre 2018. À l'issue de près de deux ans d'études, de collaboration avec les communes et la communauté d'agglomération, un réel potentiel a pu être révélé sur le territoire.

Ainsi, l'étude du SICSEF permettra au territoire de devenir moteur en matière de service public de l'énergie par la réalisation, dans les prochaines années, de projets ambitieux. Ces projets devront constituer une réponse pertinente dans un contexte en pleine évolution.

En effet, les politiques énergétiques, tant européennes que nationales, ne font que se renforcer d'année en année, pour permettre le développement des énergies renouvelables ou encore l'essor de technologies modernes, moins émettrices de gaz à effet de serre.

La politique fiscale en est un exemple caractéristique. **L'évolution exponentielle de la taxe sur la consommation de gaz naturel, dite TICGN, vise l'amélioration de la compétitivité des énergies renouvelables et de récupération.** Applicable aux ménages depuis 2014 pour un montant de 1,27 €/HT/MWh, la TICGN a été multipliée par 7 en 2018, et sera multipliée par 15 en 2030.

Pour un logement classique qui consommerait 10 MWh annuel de chauffage, le montant de **la TICGN passe de 15 € TTC en 2014 à 101 € TTC en 2018 puis passera à 226 € TTC en 2030.**

Le choix du SICSEF, l'intégration du bois-énergie dans le mix énergétique du réseau de chaleur, est plus que jamais fondé au regard de ces politiques et des conditions économiques à venir, encadrant l'utilisation des solutions traditionnelles fossiles.

Notre réseau de chaleur devient, pour les bâtiments tertiaires et résidentiels raccordés, la solution la plus viable pour **garantir la maîtrise des coûts énergétiques et prévenir les difficultés économiques des ménages.**

C'est pourquoi, l'équipe du SICSEF poursuit ses efforts pour développer votre service public et garantir le maintien de ses conditions techniques et économiques.

Outre les travaux d'extension en cours sur la commune d'Ermont et les projets prévus, comme le raccordement de la résidence du Parc et de la Tour Montmorency à Franconville, de nouvelles opérations sont actuellement étudiées par nos services et ceux de notre délégataire, SEFIR, sur les trois communes membres.

Au cours des prochaines années, nous nous emploierons donc à la réalisation de ces nouveaux projets et à la poursuite des opérations dans le but de créer une réelle dynamique sur notre territoire, visant sobriété énergétique, amélioration technologique et maîtrise des conditions économiques.

Xavier MELKI

LE RÉSEAU DE CHALEUR EN 2017

6 000 logements raccordés | ainsi que 15 bâtiments publics, groupes scolaires, équipements sportifs ou culturels.

63 postes | de livraison de chaleur en pied d'immeuble.

69.81 €/TTC/MWh | correspond au prix moyen facturé aux abonnés, soit environ 740 €/TTC par logement.

66 102 MWh | de chaleur livrés aux abonnés.

3 600 kW | de puissance souscrite supplémentaire contractualisée avec de nouveaux abonnés.

Zen'ergie

n° 20

Le journal d'information du SICSEF - Juin 2018



Xavier HAQUIN

Vice-président du SICSEF
Adjoint au Maire d'Ermont

Dans la continuité de nos travaux pour le développement de notre réseau de chaleur, une opération d'extension est en cours sur la commune d'Ermont.

Depuis le mois de juillet dernier, nos équipes et celles de notre délégataire, SEFIR, sont à pied d'œuvre pour coordonner les travaux d'extension. Ainsi, notre commune bénéficiera bientôt plus amplement des avantages du réseau de chaleur et principalement de conditions économiques maîtrisées et d'un service fiable et performant.

Le réseau de chaleur nous préservera, à l'avenir, d'une politique énergétique nationale qui tend à mettre fin progressivement aux solutions traditionnelles au profit des énergies renouvelables et de récupération.

La taxe sur les consommations de gaz naturel, dite TICGN, constitue l'outil fiscal majeur de cette politique. Son évolution exponentielle définie par les lois de finances successives viendra peser lourdement sur les charges des consommateurs de gaz naturel. Applicable aux ménages depuis 2014 pour un montant de 1.27 €HT/MWh, la TICGN a été multipliée par 7 en 2018, et sera multipliée par 15 en 2030.

Cela signifie, pour un logement classique qui consommerait 10 MWh annuel de chauffage, le montant de **la TICGN passe de 15 €TTC en 2014 à 101 €TTC en 2018 puis passera à 226 €TTC en 2030.**

Dès aujourd'hui, nos décisions, nos choix, doivent tenir compte de ces facteurs et miser sur l'essor des énergies renouvelables et de récupération mais également sur la sobriété énergétique.

Dans ce cadre, l'extension du réseau de chaleur du SICSEF, qui alimentera bientôt nos bâtiments publics et la résidence du Clos Laisnées, a tout son sens.

En outre, cette opération a été l'occasion d'engager une démarche de sensibilisation auprès des accueils de loisirs Paul Langevin et Louis Pasteur, visant à initier les enfants aux enjeux de l'utilisation des ressources et à l'importance de mener à bien la transition énergétique.

Ce sont ces raisons qui justifient qu'en 2016, le SICSEF a lancé le schéma directeur des réseaux de chaleur sur notre territoire. L'étude s'achèvera au cours du second semestre 2018.

La collaboration pour la conduite de cette étude entre le SICSEF, les communes du territoire et la communauté d'agglomération, s'est par ailleurs avérée efficace.

Des projets de création ou d'extension de réseaux de chaleur ont été identifiés, considérés pertinents et favorables pour le territoire, qui pourra s'inscrire dans une démarche exemplaire en matière de service public de l'énergie.

Ces prochaines années se présentent donc engageantes pour l'essor de nos politiques énergétiques locales et vous pouvez être assurés que les efforts de toute l'équipe du SICSEF et de son Président se poursuivront en ce sens.

Nous aurons besoin de votre entière collaboration comme de celle de tous les acteurs pour mener à bien, et dans l'intérêt de tous, nos actions.

Xavier HAQUIN

LE RÉSEAU DE CHALEUR EN 2017

6 000 logements raccordés | ainsi que 15 bâtiments publics, groupes scolaires, équipements sportifs ou culturels.

63 postes | de livraison de chaleur en pied d'immeuble.

69.81 €TTC/MWh | correspond au prix moyen facturé aux abonnés, soit environ 740 €TTC par logement.

66 102 MWh | de chaleur livrés aux abonnés.

3 600 kW | de puissance souscrite supplémentaire contractualisée avec de nouveaux abonnés.

Zen'ergie

n° 20

Le journal d'information du SICSEF - Juin 2018



Daniel PORTIER

Vice-président du SICSEF
Conseiller municipal
de Sannois

La commune de Sannois et son équipe municipale travaillent depuis plusieurs années à la réduction de l'impact environnemental de la Ville, via notamment l'optimisation des consommations des bâtiments municipaux et la modernisation des équipements et installations de la Ville.

En tant que porteurs de projets, c'est aujourd'hui que nous nous devons de faire des choix engageants pour votre service public. Cela passera par l'utilisation de technologies modernes et performantes, mais également par la substitution progressive des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables et de récupération.

Ces choix s'inscrivent également dans les politiques énergétiques européennes et nationales qui tendent à **renforcer les mesures fiscales et réglementaires pour favoriser le développement des énergies vertes.**

S'il fallait ne citer qu'une de ces mesures, il s'agirait assurément de la taxe sur les consommations de gaz naturel, dite TICGN. Cette taxe s'applique depuis 2014 aux ménages consommateurs et pèse fortement donc sur leurs charges.

Or, les lois de finances successives fixent une évolution exponentielle de la TICGN, ce qui impactera lourdement la facture énergétique des consommateurs de gaz naturel dans les prochaines années.

Pour un logement classique qui consommerait 10 MWh annuel de chauffage, le montant de **la TICGN passe de 15 € TTC en 2014 à 101 € TTC en 2018 puis passera à 226 € TTC en 2030.**

C'est pourquoi, suite au raccordement de l'école Magendie et de la résidence du Carrousel des Loges, nous étudions, avec le SICSEF, la possibilité d'étendre encore le réseau de chaleur sur notre commune.

Nous contribuons ainsi à garantir les intérêts de la Ville et de ses administrés en offrant un service public fiable et de qualité, dans des conditions économiques maîtrisées.

Par ailleurs, dans le but de développer cette solution au-delà du réseau actuel, le SICSEF a lancé en 2016 un schéma directeur des réseaux de chaleur sur notre territoire.

À l'issue de près de deux ans de collaboration entre le SICSEF, les communes et la communauté d'agglomération, l'étude sera finalisée au cours du second semestre 2018.

Le travail effectué s'avère d'ores-et-déjà prometteur par l'identification de secteurs potentiels pour la création et l'extension de réseaux.

Ainsi, dans les prochaines années, des projets seront à mener pour contribuer à inscrire nos territoires dans la démarche de la mise en place d'un service public de l'énergie ambitieux et précurseur.

En attendant, le SICSEF poursuivra ses efforts pour défendre les intérêts de votre service public. Pour cela, la collaboration de tous les acteurs, indispensable.

Daniel Portier

LE RÉSEAU DE CHALEUR EN 2017

6 000 logements raccordés | ainsi que 15 bâtiments publics, groupes scolaires, équipements sportifs ou culturels.

63 postes | de livraison de chaleur en pied d'immeuble.

69.81 € TTC/MWh | correspond au prix moyen facturé aux abonnés, soit environ 740 € TTC par logement.

66 102 MWh | de chaleur livrés aux abonnés.

3 600 kW | de puissance souscrite supplémentaire contractualisée avec de nouveaux abonnés.

LE RÉSEAU DE CHALEUR : UN OUTIL ÉNERGÉTIQUE POUR NOTRE TERRITOIRE

En 2016, avec le soutien de l'ADEME et de la Région île-de-France, le SICSEF a engagé l'élaboration du schéma directeur des réseaux de chaleur sur l'ensemble de notre territoire avec l'ambition de développer la solution réseau de chaleur au-delà du réseau de chaleur actuel.

La collaboration entre le SICSEF, les communes et la Communauté d'agglomération s'est matérialisée tout au long de l'étude par le biais de comités de pilotage, composés notamment de représentants de l'ADEME et de la Région Île-de-France.

Le travail réalisé dans le cadre du schéma directeur aboutit sur l'identification de secteurs propices à la création de réseaux de chaleur. Le choix de ces zones par le comité de pilotage s'est appuyé sur des be-

soins énergétiques conséquents ou encore la capacité à accueillir des technologies utilisant des énergies renouvelables. En outre, les simulations économiques établissent un potentiel de compétitivité essentiel à la mise en œuvre de ces projets.

L'étude se poursuit et s'achèvera sur la définition d'un plan d'actions apportant aux collectivités compétentes les éléments clés leur permettant de conduire ces projets dans les meilleures conditions. Le dernier

comité de pilotage se tiendra donc au cours du second semestre pour valider les conclusions du schéma directeur.

Le SICSEF a souhaité engager et piloter la réalisation du schéma directeur des réseaux de chaleur car il constitue, sur nos trois communes, une réponse aux objectifs de nos politiques énergétiques en termes de maîtrise des coûts, de performance technologique, de qualité du service public.

LE RÉSEAU DE CHALEUR ASSURE LA MAÎTRISE DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Le mix énergétique renforce la stabilité de la facture pour les usagers grâce à la possibilité d'utiliser différentes sources d'énergies et à la décorrélation des cours des énergies renouvelable ou de récupération de ceux des énergies fossiles

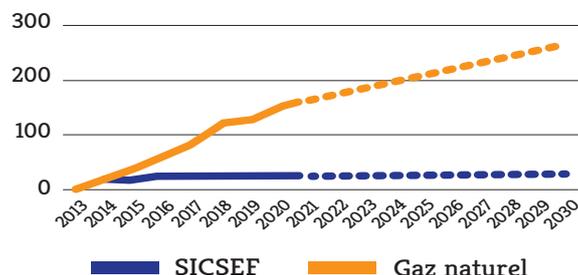
Des avantages fiscaux s'appliquent aux factures de la chaleur, notamment le taux réduit de TVA et la taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel (TICGN) encouragent fortement les consommateurs de chaleur à opter pour des solutions utilisant majoritairement des énergies renouvelables et de récupération.

À SAVOIR

- Les frais d'entretien et de renouvellement des installations de production et de distribution d'un réseau de chaleur sont intégrées dans le tarif de vente de chaleur facturé aux abonnés.
- Ces frais n'atténuent pas la compétitivité du tarif de vente de chaleur car ils sont mutualisés entre tous les abonnés du réseau de chaleur et lissés sur la durée de vie des installations.

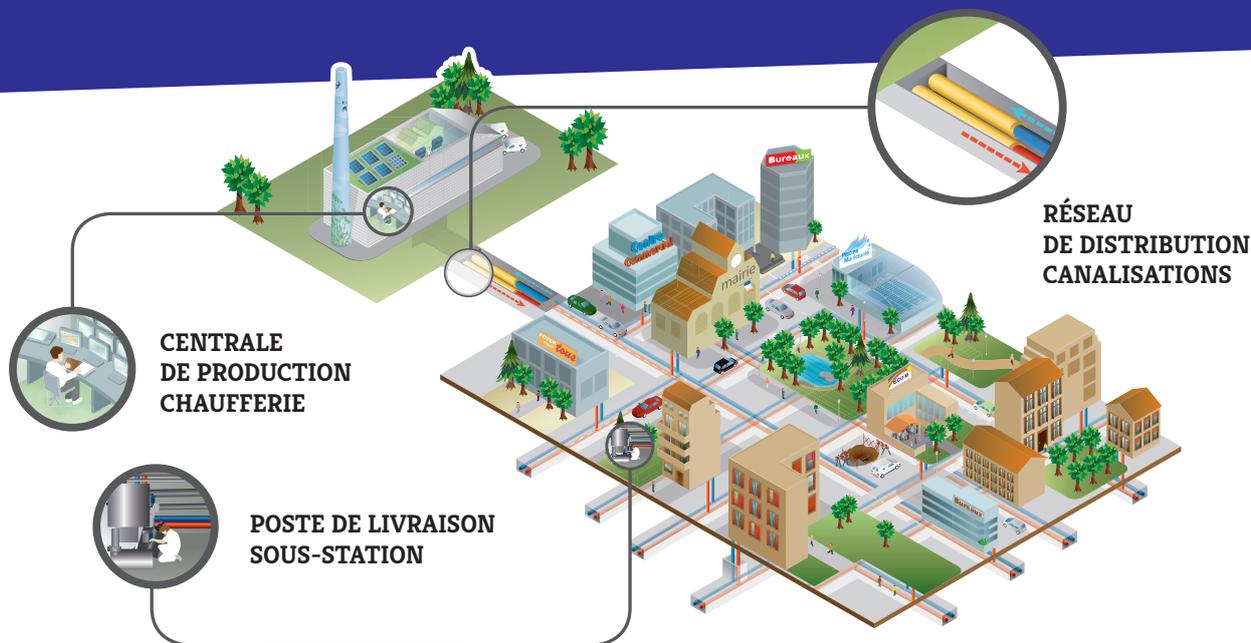
IMPACT DE LA TAXE CARBONE SUR LE PRIX DU GAZ CONSOMMÉ

Calculé pour un logement de 70m² de performance moyenne 170 kWh_{utile}/m².an (Chauffage + ECS)



Effacement des investissements nécessaires au renouvellement et à la gestion des installations de production, le raccordement à un réseau de chaleur consistant à substituer aux chaudières en pied d'immeuble un simple échangeur thermique.

Réduction du risque de précarité énergétique via un modèle économique favorisant la maîtrise des coûts énergétiques pour l'exécution d'un service garanti, continu et fiable.



LE RÉSEAU DE CHALEUR ASSURE LE CONFORT DE SES UTILISATEURS

Un service adapté aux besoins des usagers qui conservent la liberté des dates d'arrêt et de mise en service du chauffage et des températures, pour l'optimisation et la maîtrise de leurs consommations.

Les installations du réseau de chaleur renforcent la sécurité du service grâce aux quatre sites de production de chaleur et un système de télégestion qui remonte toutes les informations d'exploitation et/ou de dysfonctionnement aux équipes techniques.

L'organisation des équipes garantit la continuité du service. Depuis le site de la chaufferie biomasse des Montfrais, les équipes d'exploitation interviennent dans les meilleurs délais. Un système d'astreinte garantit par ailleurs les interventions en permanence.

Suppression des risques liés à la production de chaleur, du fait de l'absence de stockage de combustibles et d'installation de combustion dans les immeubles.

À NOTER

Les réseaux de chaleur participent à l'essor des énergies renouvelables et de récupération. Ils assurent à leurs utilisateurs une meilleure maîtrise des coûts, une garantie de confort et une qualité de service. De cette façon, les réseaux de chaleur contribuent à valoriser le patrimoine raccordé.

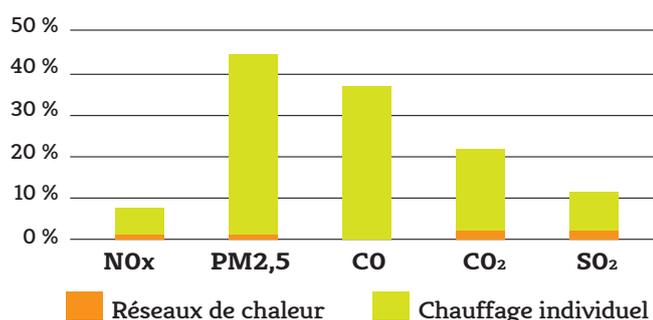
LE RÉSEAU DE CHALEUR ASSURE UNE PERFORMANCE TECHNIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Une gestion durable des installations basée sur un modèle économique adapté et garantissant l'optimisation de sa performance et la modernisation constante des équipements et technologies utilisées.

Les installations d'un réseau de chaleur sont soumises à une surveillance continue et de contrôles fréquents et réguliers par les autorités de l'État, résultant d'une réglementation très stricte.

Les choix énergétiques adéquats au regard des enjeux de société, permettant d'éviter l'émission de près de 3 millions de tonnes de CO₂ chaque année grâce à un mix énergétique composé à plus de 50 % par des énergies renouvelables et de récupération.

ÉMISSIONS DU CHAUFFAGE PAR POLLUANTS



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le combustible utilisé pour le bois-énergie est composé :

- De plaquettes forestières issues des coupes et éclaircies de l'exploitation de forêts franciliennes et oisiennes. Les plaquettes forestières sont constituées de parties branchues et/ ou tordues présentant un diamètre trop petit pour une utilisation en bois d'œuvre ou en bois industrie.
- De déchets de l'industrie du bois, cônes de scieries, bois de palette, ...

Le bois-énergie permet donc d'optimiser l'exploitation forestière et industrielle en valorisant les résidus de ces exploitations ne pouvant être valorisés autrement.

RENDEZ-VOUS

LES ACCUEILS DE LOISIRS SENSIBILISÉS À L'ÉNERGIE



Cette année, le SICSEF s'est engagé dans un programme de sensibilisation auprès des accueils de loisirs de la Ville d'Ermont, les centres Paul Langevin et Louis Pasteur.

Ces centres de loisirs seront en effet prochainement alimentés par le réseau de chaleur à l'issue des travaux d'extension en cours depuis le mois de juillet 2017.

Nous avons donc profité de cette opération qui nous a permis d'illustrer de façon concrète la sensibilisation des enfants de niveau CM1-CM2 sur les enjeux de l'énergie.

Dans le cadre de cette action, les équipes du SICSEF et de SEFIR sont intervenues dans les centres pour aborder différentes thématiques. L'objectif a été d'informer les enfants sur les diverses utilisations de l'énergie, la nécessité

de maîtriser nos consommations mais encore sur la nature et l'intérêt de développer l'utilisation des énergies renouvelables et de récupération.

Le réseau de chaleur a alors constitué un outil pédagogique efficace permettant de matérialiser auprès des enfants l'ensemble des thématiques abordées à l'occasion de ces interventions. Une visite de la chaufferie biomasse leur a par ailleurs permis d'en comprendre plus facilement le fonctionnement et le rôle de ces installations au sein de nos trois communes.

Les élèves présentent leurs projets aux élus de la Ville

En parallèle des interventions du SICSEF, les enfants ont travaillé avec leurs animateurs à l'élaboration d'une maquette représentant un réseau de chaleur et un patrimoine alimenté par le réseau. Le jeudi 12 avril dernier, ils ont eu l'occasion de présenter leurs maquettes devant Hugues Portelli, maire d'Ermont, ainsi que les élus de la commune et du SICSEF.



TRAVAUX

Extension sur la commune d'Ermont



Les travaux d'extension du réseau de chaleur sur la commune d'Ermont ont été engagés en juillet 2017 pour le raccordement de bâtiments publics et de la résidence Clos Laisnées. Depuis le mois de janvier dernier, le groupe Maurice Ravel, le centre de loisirs Paul Langevin et la résidence Clos Laisnées sont alimentés par le réseau de chaleur

pour leurs besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire. Les équipes profiteront des vacances scolaires du mois d'avril pour finaliser les installations au niveau de la rue Manon des Sources. Puis, durant la période estivale, les travaux s'achèveront par le raccordement du lycée et gymnase Van Gogh ainsi que du groupe scolaire Louis Pasteur.